

DECLARATION DE CONFORMITE UE



Equipement de Protection Individuelle: **CRINK**,

Mis sur le marché par:

HANDEX SAS

4, rue du Président Carnot

69002 LYON

FRANCE

Téléphone: +33 (0)4.78.37.07.37

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant ci-dessus nommé HANDEX,

**DECLARE que l'Equipement de Protection Individuelle: CRINK,
code article 2307, lot de fabrication n° 7508**

Gant tricot jauge 13 en polyester coloris rouge, enduction $\frac{3}{4}$ coloris noir en latex « crinkle » et bouts de doigt double enduction coloris bleu en latex « crinkle », poignet élastique tricoté.

Gant de protection pour manipulations d'objets en milieu sec, humide et/ou légèrement gras.

Est conforme aux exigences de la Directive 89/686/EEC et au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type **N° 0075/2697/162/11/17/1675** selon les **références normatives EN 420+A1:2009, EN388:2016** délivrée à la société HANDEX SAS pour la marque JLF Pro® par l'organisme notifié :

CTC (organisme notifié n° 0075)

4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07 - France

Fait à Lyon le 13/11/2017



Par Mr Alain DELMAS
PDG